



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2024

### **#SIA2024 : Lancement d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) en faveur de la biomasse**

Ce vendredi 1<sup>er</sup> mars, à l'occasion du Salon international de l'Agriculture et en présence des ministres Roland Lescure et Agnès Pannier-Runacher, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), ont signé un protocole d'accord pour la création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) en faveur de la biomasse.

La production agricole doit rester dédiée en priorité à l'alimentation, mais joue également un rôle majeur dans la transition écologique. La biomasse produite par notre agriculture contribue par exemple à la transition des secteurs de la construction, du textile, de la chimie biosourcée, des bioénergies, etc. La mise en œuvre des transitions énergétique et environnementale nécessite de planifier la production de biomatériaux et de bioénergie, en cohérence avec le bon fonctionnement des écosystèmes agricole et forestier.

Ce GIS, composé d'établissements publics reconnus pour leur compétence et leur expertise, constituera une instance de référence sur la biomasse et ses usages, en appui aux politiques publiques.

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie a déclaré : « *La biomasse sera une des ressources clé de notre transition écologique : à la fois puits de carbone, matériau, source d'énergie et de chaleur, c'est le « mot compte triple » de la décarbonation. Mais c'est une ressource rare et encore trop méconnue. Pour l'exploiter de manière efficace et durable, nous devons la répertorier, la cartographier, la connaître. C'est l'objet de ce GIS biomasse qui rassemblera toutes les sources d'expertise publique autour d'un projet commun : assurer à la France un approvisionnement durable en biomasse.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a déclaré : « *Je suis honorée d'officialiser la création de ce GIS biomasse. Il permettra, en mettant l'ensemble des services publics compétents autour de la table, de mieux connaître les capacités de mobilisation durable de la biomasse, et d'atteindre nos objectifs de souveraineté alimentaire, de décarbonation de notre économie, et de préservation de la biodiversité.* »

### **Contacts presse**

Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher  
[secretariat.cann@agriculture.gouv.fr](mailto:secretariat.cann@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)